



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Vendredi 29 janvier 2016

DKN 2419

9h55 à 12h20

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. Nomination grand-maillet
5. Vice président aux finances
 - A. Question de Genre
 - B. Fonds promo 2016
6. Vice présidente aux affaires académiques
 - A. Comité de programme - affichage de la moyenne
 - B. AG du 3 février
 - C. Nouveaux étudiants (admis à l'hiver)
7. Vice président aux affaires internes
 - A. Président des élections de l'AED
8. Vice présidente aux communications
 - A. Collecte de sang
9. Vice président aux affaires socioculturelles
10. Vice présidente aux affaires sportives
 - A. Superbowl



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

11. Représentant de première année
 - A. Voyage à Ottawa
12. Varia
 - A. sujets des concours oratoires
 - B. Calendrier
13. Fermeture

Étaient présents

Membre du Conseil Exécutif

Christophe Tassé	Président
Philippe St-Hilaire	Vice-président aux finances
Gabriel Caire	Vice-président aux affaires socioculturelles
William Bérubé	Vice-président aux affaires internes
Sarah-Michelle Pigeon	Vice-présidente aux affaires sportives
Francis Paradis	Vice-président aux affaires professionnelles
Andréane Baribeau	Vice-présidente aux affaires académiques
Véronique Bolduc	Vice-présidente aux communications

Étaient absents

Membre du Conseil Exécutif

Marie-Philippe Lavoie	Vice-présidente aux affaires externes
Alexandre Thibault	Représentant des premières années

Déroulement

1. Ouverture

Andréane propose l'ouverture à 9:55
Sarah-Michelle appuie
La proposition est adoptée à l'unanimité

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Christophe lit l'ordre du jour et en propose l'adoption



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Francis appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Adoption des PV antérieurs :

William propose l'adoption des PVs antérieurs

Francis appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Présidence

A. Voyage à Ottawa

Philippe a en main les documents finaux d'Alexandre. Il mentionne qu'Alexandre considère la possibilité de louer deux autobus, de faire payer les participants 50\$ chacun et que l'hôtel serait le Delta, qui revient à 139,00\$ la chambre. Il ajoute qu'Alexandre s'oppose à un éventuel huis clos.

Francis mentionne qu'il y a des étudiants du second autobus qui ont déjà payé alors que le deuxième autobus n'est pas confirmé.

Véronique demande si côté finances ça fonctionne les deux autobus.

Philippe mentionne qu'Alexandre avait déposé les soumissions les plus intéressantes ainsi qu'un message d'informations avec un résumé de la situation financière du voyage à Ottawa. Philippe en fait la lecture.

Philippe mentionne qu'Alexandre n'a pas vu le budget de Philippe et que l'AED n'a pas consacré le montant qu'il pense pour le voyage en 2014. Son budget prévisionnel établissait des dépenses prévisionnelles de 3500\$ qui étaient fondées sur les dépenses de 2014. Par contre, les dépenses étaient égales aux revenus ce qui veut dire que l'AED n'a rien déboursé pour ce projet. C'est donc dire que les étudiants assumaient l'entièreté du coût du voyage.

Christophe demande d'où vient le 3500,00\$ dont parle Alex et qui correspondrait à une commandite qu'aurait l'AED pour le voyage en 2014.

Philippe mentionne qu'il corrige la situation et dit que le 3500,00\$ n'a fait que transiter dans le compte de l'AED sans qu'il n'y ait sortie ou commandite par l'AED.

Philippe voudrait féliciter le comité des premières années pour avoir inscrit un profit de 100\$ lors du tailgate, mais l'AED n'a jamais rien alloué à ce comité en termes de commandite. Il mentionne que le 7500,00\$ est exagéré et que c'est plutôt 5550\$. L'AED, en tant qu'OSBL



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

n'a pas comme objectif de vider ses comptes, c'est plutôt de ne pas faire d'argent au final. L'objectif est que les dépenses correspondent aux revenus. De plus, chaque personne qui participe au voyage à Ottawa se trouve à bénéficier d'une plus grande commandite que les cotisations qu'ils ont versés à l'Association. Philippe a fait confiance à Alexandre pour trouver les soumissions les moins chères possibles en ville, mais il a trouvé très rapidement une autre soumission d'autobus encore moins cher que ce qu'Alexandre lui a soumis. Philippe suggère de revoir le choix de l'hôtel et de s'informer pour un hôtel en particulier, soit celui d'il y a 2 ans. Il rappelle que cet hôtel se situait à proximité de plusieurs autres destinations au cours du voyage. À cet effet, il souligne qu'il n'a pas eu la confirmation que les arrangements pour les visites ont été faits avec la Cour suprême et le Parlement. Philippe souligne que le comité a obtenu une commandite de 200,00\$ de Sam Hammad. Alexandre lui a soumis deux scénarios, soient la possibilité que les étudiants déboursent 50\$ ou 60\$ pour le voyage. Au niveau de l'Association, ça implique d'injecter 3460,73\$ pour un voyage à 50\$ ou 2340,73\$ pour un voyage à 60\$ par personne.

Andréane demande à combien reviendrait le voyage pour les participants si l'AED n'allouait aucun montant à ce dernier.

Gabriel mentionne qu'il y a 2 ans, l'AED n'a rien donné et que les participants ont payé 55\$. Il demande si ça peut fonctionner dans le budget de l'AED de procéder de la sorte.

Philippe mentionne que non ce n'est pas prévu et que ça affecte négativement le budget de l'AED. Sans commandite de l'AED, ça revient à 80,90\$ par participant.

Andréane mentionne qu'elle croit se rappeler que peut-être que l'AED avait alloué une commandite il y a 2 ans.

Gabriel rappelle que c'est quand même 20\$ de plus qu'il y a 2 ans.

Sarah-Michelle mentionne qu'il faut mettre de côté les jugements personnels et se rappeler que c'est un super beau projet pour les premières années et qu'il serait dommage de leur en priver.

Francis mentionne que c'est un beau projet, mais que le pilote du projet pose problème. Il a pris des décisions sans le consentement de l'exécutif. Il assume que l'AED donne 3500,00\$ alors que ça ne s'est jamais fait. Il faut prendre tout en compte pour prendre la décision finale.

Gabriel mentionne qu'il trouve que c'est un beau projet, mais qu'il ne faut pas non plus laisser la situation aller comme ça. On n'a rien de tangible, il faut avoir la confirmation que les visites du Parlement et de la Cour suprême sont confirmées. On ne veut pas priver les premières années de leur voyage, mais on ne peut pas laisser ça passer.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane demande à Philippe la teneur exacte du budget du comité des premières années. Elle demande si on peut diviser le 4200,00\$ en deux pour Ottawa et la cabane. Elle précise que si on décide tout de suite de quel montant on alloue pour quoi, on ne se fera pas prendre au détour. Elle suggère de regarder combien il a été donné à la cabane l'an dernier et de mettre 720,00\$ pour la Cabane et 3500,00\$ pour Ottawa. Il ne restera plus un sou au budget des premières années pour le reste de l'année.

Philippe mentionne qu'il ne faut pas parler de commandite, parce que le comité des premières années puise ses fonds à même les finances de l'Association. Ceci étant dit, il est à l'aise de faire un trou dans son budget si on prend le scénario à 60\$ pour démontrer la volonté de l'exécutif de supporter le projet et de faire sa part. L'exécutif est conscient que c'est une belle expérience et l'AED a les moyens de payer cette aventure aux étudiants. Il précise que la commandite serait modulée comme suit : plutôt que 3460,73, on donnerait 2685,85\$ à 50\$ par personne, et au lieu de 2340,76, on donnerait 1565,85\$ à 60\$ par personne.

William dit que si quelqu'un a envie et a le temps, il est possible de chapeauter Alexandre dans ses démarches relativement à Ottawa. Il s'offre de faire le suivi pour la cabane. Il affirme également sa confiance envers Philippe pour puiser dans les fonds de l'AED pour le projet.

Philippe dresse l'état des finances de l'AED et plusieurs considérations ressortent de ses propos. Notamment, les profits de la journée carrière ont été à la baisse par rapport à la prévision, certains comités n'ont pas eu l'argent de l'exécutif comme il avait été convenu à l'été, certaines dépenses fiscales prévues n'ont finalement pas été nécessaires, et il y a certains revenus qui n'ont pas été réalisés. Il dresse un portrait approximatif de la situation, et explique qu'il est parfaitement à l'aise de donner une contribution de 1565,85\$ pour le voyage à Ottawa à condition qu'il approuve la soumission pour l'hôtel et qu'il reçoive la confirmation que les visites sont réservées.

Christophe s'offre pour faire le suivi avec Alexandre pour s'assurer que les décisions de l'exécutif soient respectées.

Philippe propose que l'AED comble le trou financier lié au voyage à Ottawa, ce qui représente un montant approximatif de 1565,15 \$ le tout conditionnel à ce qu'on obtienne une soumission plus basse pour l'hôtel et que les visites de la CSC et le Parlement soient confirmés pour le mercredi 3 février.

Gabriel appuie.

Adopté à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Sarah-Michelle mentionne qu'elle a entendu comme commentaire de plusieurs premières années que le processus était mal fait. En effet, le fait de s'inscrire en groupe de quatre est difficile pour certaines personnes. Elle mentionne que les premières années en question auraient apprécié pouvoir faire un processus individuel pour donner une chance à tous. De plus, il y a la question des cinq membres du comité qui ont donné un accès privilégié à leurs partenaires de chambre puisqu'ils doivent impérativement être sur place.

Philippe demande si le processus pour le 2e autobus a été fait. Il mentionne que si ça n'a pas été fait, on pourrait le faire en inscription individuelle et les fusionner.

Sarah-Michelle mentionne qu'elle pense que le processus est déjà presque complété.

William mentionne qu'il a créé le classeur Excel lui-même pour gérer les paiements des chambres. Cinq membres du comité se sont inscrits à temps. Il n'y a qu'un membre du comité qui a dû être rajouté dans la liste parce qu'il s'était inscrit trop tard. Il rappelle que compte tenu du nombre de personnes dans le comité, c'est impossible d'avoir le comité dans une seule et même chambre. L'objectif d'Alexandre avec le second autobus était de remplir le 2^e en suivant la liste des inscriptions qu'il a reçues.

Véronique mentionne qu'il faudrait faire un second processus pour le 2e autobus. Il aurait fallu s'inscrire individuellement et après faire les chambres. Ce n'est pas correct parce qu'on donne des privilèges à certaines personnes. À son avis, ça peut être le processus pour le 2e autobus. Elle mentionne que c'est un comité de premières années, qu'il se peut qu'ils aient fait des erreurs, mais il faudrait revoir certains paramètres pour s'assurer que les meilleurs intérêts des étudiants soient respectés.

5. Vice-président aux finances

A. Fonds promo 2016

Philippe mentionne que suite à la rencontre de cette semaine, il demande ce que pense l'exécutif de l'idée de faire un fonds 2016 afin de financer un projet donné.

Andréane mentionne qu'à son avis, pour permettre aux étudiants de travailler avec des professeurs, il est nécessaire d'avoir accès à certains fonds. Elle est donc en faveur de la création d'un fonds de promotion.

Sarah-Michelle demande quelle est la décision que doit prendre l'exécutif aujourd'hui.

Philippe mentionne que la décision doit être prise par l'exécutif. Ce qu'il faut faire, c'est de décider d'un projet à financer avec le fonds. L'aspect administratif doit être couvert, mais il



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

faut aussi déterminer s'il faut solliciter les étudiants et quoi leur demander exactement. Parlant de projet, Philippe lance l'idée de financer la revue juridique de l'AED pour redorer le blason de cette publication.

Francis mentionne qu'il n'a pas d'idée de projet, mais qu'il aime l'idée de payer des étudiants pour le travail avec des professeurs. Il n'est pas nécessairement d'accord avec l'idée de la revue juridique. Son idée est de comment arriver à un fonds en santé. Il suggère d'aller chercher des partenaires pour bonifier les dons des étudiants. Il propose d'emmener l'idée aux cabinets. La proposition est seulement pour la mise de fond initiale évidemment et non dans le futur.

Christophe mentionne que l'idée avec ça, c'est que c'est vrai qu'au début ce n'est pas beaucoup d'argent qui sera mis mais que plus tard, ça peut être élevé.

William est parfaitement d'accord avec l'idée, mais il est mal à l'aise de dire c'est l'exécutif seul qui décide. Même si on part un fond à 8 éventuellement ça peut faire quelque chose d'intéressant au final. Toutefois, si on introduit un fonds de promotion, il faut tâter le terrain auprès des autres finissants de la promotion.

Andréane mentionne qu'afin que l'idée et que le fonds ait l'air sérieux, on peut donner des suggestions avec des idées et on prend leurs idées après. Si on arrive avec simplement une idée, ça n'avancera pas.

Christophe mentionne que oui on n'est que 8, mais on est un peu les leaders de la cohorte en raison du rôle des exécutants. Il ne voit donc pas le problème à ce que les finissants de l'exécutif décident du projet.

Francis mentionne qu'il ne comprend pas qu'il y ait un malaise à ce que l'AED crée un fonds, car l'exécutif est un peu à la tête de cette promotion. Il veut que les étudiants lancent leurs idées, mais on pourrait proposer des sujets.

Andréane suggère de s'entendre sur une assemblée ou une plateforme pour voter. Elle donne l'exemple de faire la consultation sur une plateforme informatique par exemple, sous la même forme que le référendum de la CADEUL par exemple. Il faut que les finissants aient l'occasion de décider.

Gabriel mentionne qu'il n'y a aucun malaise à ce qu'on crée un fonds, mais si on dit que c'est un fonds de promotion, ça pourrait être intéressant de tâter le terrain avant de prendre une décision ferme. On peut faire un sondage ou un processus consultatif pour choisir le projet qui intéresse le plus les étudiants.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe demande si quelqu'un serait prêt à prendre le projet.

Gabriel se propose après le Gale.

Andréane mentionne que c'est quelque chose qui l'intéresse beaucoup après les intras.

Christophe prendra contact avec les personnes ressources au niveau de l'administration facultaire

6. Vice-présidente aux affaires académiques

A. Comité de programme - affichage de la moyenne

Andréane mentionne que suite à quelques commentaires reçus à la fin de la dernière session, plusieurs étudiants sont déçus que les professeurs n'inscrivent pas la moyenne sur l'ENA. Elle a su que les professeurs peuvent cocher une case pour afficher la moyenne et certains professeurs ne savent pas que c'est possible. Certains professeurs pensent que le fameux « mur des lamentations », où les notes de tous les étudiants sont affichées, existait encore. Elle a parlé avec le vice-doyen l'idée d'emmener en comité de programme l'obligation d'afficher la moyenne. Elle expose le bémol de la liberté académique qui pourrait faire obstacle à ses démarches. Le vice-doyen va demander aux professeurs de volontairement la mettre en expliquant pourquoi les étudiants la veulent. Avant, c'était toujours affiché en raison de la méthode d'évaluation par courbe. Elle a précisé que c'est important pour les étudiants parce que ça permet de mieux situer comment se situe la performance de chaque étudiant.

Gabriel mentionne que ce n'est pas de mauvaise foi que les professeurs n'affichent pas la moyenne. Il indique que justement, il y a des étudiants qui seraient très déçus de se rendre compte qu'ils sont toujours sous la moyenne. Ça peut faire mal à ces étudiants. Il faut respecter la liberté des enseignants à cet égard. On ne peut pas vraiment faire de procès d'intention aux professeurs.

Andréane répond qu'on n'a pas de besoin de materner les étudiants. Il faut quand même savoir où on se situe par rapport aux autres. Même si les étudiants voient la moyenne, ça les fait réaliser qu'ils sont en dessous de la moyenne.

Gabriel précise que c'est le libre choix des professeurs de penser autrement et d'enseigner selon leurs propres convictions.

Véronique est d'accord avec ce qui est dit et avec le principe de la discrétion des professeurs, mais elle a de la difficulté à comprendre pourquoi certains professeurs affichent la moyenne



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

au relais mais pas à l'examen final. C'est illogique. Ils pourraient avoir une discrétion pour s'établir une ligne directrice qui demeure la même toute l'année.

Andréane veut seulement une position officielle de l'AED pour l'emmener en comité de programme.

Andréane propose que l'AED prenne position à l'effet que les enseignants doivent afficher leur moyenne de toutes les évaluations.

Francis appuie

William s'oppose

William propose d'amender pour que l'AED se positionne en faveur de l'adoption par les professeurs d'une ligne directrice qu'ils doivent respecter à chaque session tout au long de la session.

Véronique appuie

Andréane s'oppose.

Vote :

En faveur : 4 Véronique, Sarah-Michelle, William et Philippe

Défaveur : 3 Andréane, Christophe et Francis

Abstention : 1 Gabriel

La proposition est adoptée à majorité

Vote sur la proposition initiale telle qu'amendée :

Que l'AED prenne position à l'effet que les enseignants doivent afficher ou non la moyenne de leurs évaluations, et que la décision du professeur doit être respectée uniformément tout au long de la session.

En faveur : Christophe, Andréane, Véronique, Sarah-Michelle, William et Philippe

En défaveur : Francis

Abstention : Gabriel

La proposition est appuyée à majorité.

Andréane propose que l'AED se positionne en faveur de l'affichage des moyennes par les professeurs.

Sarah-Michelle appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

B. Nouveaux étudiants (admis à l'hiver)

Andréane mentionne qu'après avoir parlé avec un professeur, les étudiants admis à l'hiver ont de la difficulté à s'intégrer. Ils se sentent vraiment à part du reste des étudiants. Il on fait un



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

groupe Facebook les regroupant nommé « les rejets ». Andréane a pris 10 minutes pour parler avec eux et elle pense que ça a fait une différence. Elle a parlé des implications possibles au sein de la faculté. Elle suggère que les exécutifs suivants fassent un suivi après l'arrivée de la cohorte de l'hiver.

Philippe mentionne qu'il pourrait être envisageable de réserver des places pour les admis à l'hiver dans les divers comités de l'AED.

Véronique rajoute l'importance de faire le voyage à Ottawa et de le rendre accessible à un maximum de personnes. Dans le cas des admis à l'hiver, l'inscription en groupe peut clairement être problématique.

C. Conseil facultaire

Andréane mentionne que le colloque Louis-Lebel a amassé 45 000,00\$ pour engager des étudiants et leur permettre de participer à la rédaction de monographies en droit. Au gala de reconnaissance et distinction, il y a eu remise de 290 000,00\$ en bourses. Il y a le nouveau fonds Yvan Martineau en droit des affaires du CÉDÉ, nouvelle chaire de recherche de Véronique Guèvremont de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Dans les activités à venir, la Faculté organise un tournoi de golf pour lequel ça serait pertinent de faire la publicité auprès des membres quand les informations vont être rendues disponibles. Il va y avoir un colloque sur le nouveau CPC les 11 et 18 mars en collaboration avec le Barreau du Québec. Les inscriptions sont sur le site de la faculté, les étudiants sont invités, et ça serait pertinent de faire la promotion auprès des membres. Le conseil a parlé du contingentement pour l'entrée au baccalauréat, et il a été décidé que c'est le même que d'habitude, soit 330 annuel. Il va y avoir un nouveau bloc de cours en propriété intellectuelle et technologies de l'information à compter de l'automne. Il y aura aussi un changement dans les cours de droit pénal, preuve et peine seront divisés en 2 cours pour bonifier l'offre de cours en pénal. Il y aura aussi d'autres nouveaux cours Il y a un bloc qui sera spécifique sur les modes privés de règlement des différends avec un cours spécifique. Il y a eu modification aux exigences de langue dans les évaluations. Les enseignants peuvent retirer jusqu'à 5% pour les examens pour les fautes de français et pour les travaux les enseignants doivent retirer des points jusqu'à 10%. Il y a aussi diverses modifications au programme de baccalauréat et ce qui est le plus important, c'est que les aides pédagogiques sont abolies pour agir comme auxiliaires. Cette tâche devient exclusive pour les 2^e et 3^e cycles. Le problème qui est survenu est qu'il y avait 2 étudiants aide pédagogiques l'an dernier. Ce n'est pas rémunéré parce qu'ils ont des crédits en retour. Les 2 étudiants en question ont été voir le SARE (syndicat des assistants à la recherche et l'enseignement) pour être payés et la faculté a dit non parce que c'est un cours. Il y a eu des griefs et la Faculté a réglé. Pour se protéger à l'avenir, la faculté a simplement enlevé le cours. Maintenant c'est des auxiliaires de 2e et 3e cycles. Il y avait 4 à 5 personnes par session qui étaient aide pédagogique. Finalement, il va y avoir un ajout d'un cours de logique et d'argumentation qui sera changé de place, soit formation à l'expression orale et écrite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

C'est le bloc des séminaires et des étudiants ont de la difficulté parce que pas toujours sont capables de faire les cours. On facilite alors pour ces étudiants.

7. Vice-présidence aux affaires professionnelles

A. Rouge et or

Francis mentionne qu'il a communiqué avec Philippe Leclerc qu'il y aura une activité de réseautage le 19 février au soir. Ça veut dire que tous les étudiants qui se présentent auront un billet. C'est Philippe Leclerc de McCarthy Tétrault qui va inviter tout le monde de la course aux stages. Ce n'est pas une activité exclusive pour McCarthy. C'est gratuit pour les étudiants.

8. Vice-présidence aux affaires internes

A. Président des élections de l'AED

William mentionne que puisque l'Assemblée générale d'hiver n'a pas obtenu quorum et donc ne s'est pas rendue au point sur le président d'élections de l'AED et que c'est un poste vital, il faut que le CE nomme quelqu'un à ce poste.

William propose Stéphane Gilbert, soit la seule candidature reçue, pour le poste de président des élections de l'AED.

Sarah-Michelle appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vu l'échec de l'obtention du quorum lors de la dernière assemblée, William indique qu'il souhaite offrir de la pizza pour agir à titre d'incitatif. Il suggère de réduire la quantité de pizza commandée puisqu'il s'agit d'une assemblée ordinaire dont le quorum est de 30 personnes.

William propose de débloquer le budget nécessaire à l'achat de deux « deux pour un » chez Salvatore pour agir à titre d'incitatif pour la reprise de l'assemblée.

Philippe appuie.

Francis s'oppose.

Francis mentionne que le budget est déjà déficitaire, et que ce n'est pas à l'Association d'assumer les coûts pour que les membres participent à ses activités. Il ne voit pas l'intérêt de commander de la pizza.

Véronique demande si le quorum est de 45 ou de 30. Elle rappelle qu'il y a eu 2 messages exchange, on a posté sur tous les pages Facebook. Elle est partagée parce qu'elle trouve que c'est peut-être pas nécessaire de payer de la pizza, mais elle et William ont tout fait comme publicité pour que ça fonctionne.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane suggère de se faire un calendrier de tournée des classes pour inciter les membres à se présenter.

Véronique mentionne qu'elle appuie William pour la pizza parce que le point des bouteilles d'eau traîne depuis novembre et qu'on le tasse depuis longtemps. Si on manque encore longtemps de quorum, il semblera que l'exécutif n'accorde pas d'importance à cette question ou cherche à en repousser l'issue. On a trop laissé traîner le dossier.

Gabriel mentionne qu'il ne pense pas qu'on ait passé pour les méchants pour les bouteilles. Il est d'accord qu'il a manqué de coopération. Il s'engage à être là et à faire de la mobilisation. Il est d'accord avec Francis, c'est un peu ironique de donner de la pizza avec un budget déficitaire.

Christophe demande le vote.

En faveur : Véronique, William , Philippe et Andréane
Contre : Christophe, Sarah-Michelle, Francis et Gabriel
La proposition est battue par bris d'égalité

B. Jeux interfacultaires

William veut savoir qui est le chef de délégation cette année parce qu'il se l'est fait demandé. Sarah-Michelle dit qu'elle s'en charge.

9. Vice-présidente aux communications

A. Collecte de sang

Véronique remercie l'exécutif pour leur assistance lors de l'évènement. L'AED est l'une des associations qui a le plus contribué et le total s'élève à 108 donateurs. L'an dernier, il y a eu 75 donateurs uniquement. Héma-Québec a demandé à ce que l'activité se renouvelle l'an prochain, et Jean-René de l'AEAPRIS va faire de même.

Gabriel insiste pour mentionné qu'il a fait un double don.

William suggère pour les années suivantes d'aller voir encore plus d'associations et même dans d'autres pavillons, puisque beaucoup de donateurs n'étaient pas du DKN.

Gabriel demande s'il y a eu assez de donateurs.

Véronique dit que c'est par rapport à l'objectif qu'ils font leurs prévisions. Ils n'ont pas un minimum à atteindre, mais c'est s'ils n'ont pas l'objectif que c'est un problème.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe suggère pour les années futures de regarder s'il est possible de donner plaquettes et du plasma dans la collecte.

Véronique lui répond qu'il faut qu'il aille au pavillon Héma-Quebec sur le campus et qu'ils en faisaient la promotion lors de la collecte. Elle ajoute qu'elle a vu beaucoup de monde de premières années avec le collant "premier don". Elle rappelle qu'elle n'a pas été solliciter tout le monde et que c'est en grande partie grâce aux exécutants qui ont aidé à monter et démonter la salle.

10. Vice-présidence aux affaires socioculturelles

11. Vice-présidence aux affaires sportives

A. Superbowl

Sarah-Michelle mentionne qu'il y a 2 semaines elle a été contactée par SFL qui ne commanditeront pas l'activité. Sarah-Michelle a demandé s'il y a 50 inscription s'il pouvait payer des pichets.

William mentionne qu'il a le contact de Groupe Investors et qu'ils seraient potentiellement intéressés à commanditer.

Philippe demande si c'est possible de diffuser ça à la Dissidence.

Francis répond que ça prend le câble et qu'on ne l'a pas.

Sarah-Michelle veut que la décision se prenne tout de suite pour régler le dossier avant dimanche.

Gabriel mentionne qu'il comprend qu'on veut le faire mais qu'on est pas mal à la limite, que les places vont être déjà réservées et qu'on aura pas beaucoup de monde ou pas de place probablement. Il aime l'idée de la Dissidence parce qu'on ne dépend de personne, mais dépendamment de comment ça coûte, ça peut poser problème et le permis d'alcool va être difficile à avoir. Il va appeler pour regarder pour de la place, mais sans pouvoir de négociation.

Philippe demande : parlant argent, s'il n'y a pas de commandite, il se passe quoi?

Sarah-Michelle répond qu'on organise la place, mais que tout le monde paie. Le rôle de l'AED est purement rassembleur. Elle va s'en occuper.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

12. Représentant de première année

13. Varia

A. Sujets des concours oratoires

Andréane a de besoin de l'aide des étudiants de l'AED. Elle ne sait pas les sujets de concours oratoires et veut de l'aide.

Andréane a pensé pour les 2e années et plus : la satisfaction de soi à l'ère de la performance. On trouve ça bon mais lourd.

Philippe propose : la démocratie est-elle le meilleur système politique?

Le CE discute des points des concours oratoires.

Les sujets retenus sont l'impact des réseaux sociaux et l'humilité.

B. Calendrier

Andréane mentionne qu'il serait pertinent qu'au début de l'AEDiffusion, il y ait un calendrier avec les activités de la semaine.

Véronique mentionne qu'il y a un autre problème avec le site internet qui ne fonctionne pas en ce moment. On n'a pas encore payé la 2e partie et c'est hors de son contrôle. Le responsable est sur le dossier de notre site web. C'est le piratage qui a causé problème. Si des gens demandent des documents de l'AED, faut les référer à Véronique qui va leur envoyer.

Sarah-Michelle a mentionné qu'un première année qui est rentré à l'hiver veut jouer au hockey. Ça lui en prend 4. Il y a un joueur du BIAPRI. Il y a ces deux-là. Les chandails du club de course, certains ne sont pas venus. Elle a commencé à en vendre à ceux qui ne les ont pas commandés. Pour la commande de linge, tout va être sur l'ordinateur de l'AED.

Le CE discute des nominations du Grand Maillet.

14. Fermeture

William propose la fermeture à 12:20

Sarah-Michelle appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.